

Vision collective Rimouski-Neigette

2050



CRÉDIT PHOTO POUR L'ENSEMBLE DU DOCUMENT : GINO CARON

Tisser demain, ensemble.

Table des matières

INTRODUCTION	02
AXE 1 : DES MILIEUX DE VIE DURABLES, SOLIDAIRES ET ANCRÉS DANS LE TERRITOIRE	04
AXE 2 : LA RÉSILIENCE COLLECTIVE ET L'ENGAGEMENT CITOYEN AU COEUR DES DÉCISIONS	19
AXE 3 : LE BIEN COMMUN COMME "MOTEUR ÉCONOMIQUE"	29
CONCLUSION	44





Mise en contexte

VISION COLLECTIVE RIMOUSKI-NEIGETTE 2050

De 2024 à 2025, la Collectivité ZÉN (zéro émission nette) de Rimouski-Neigette a conduit un exercice de prospective participative sur le territoire, basé sur la méthode de Chemins de transition, afin d'en dégager une vision collective. Lancée officiellement en février dernier, cette vision est structurée en trois axes ainsi que plusieurs sous-thèmes et décrit le territoire tel que la communauté souhaite le voir en 2050, une fois la transition socio-écologique réalisée.

PLAN CLIMAT MRC RIMOUSKI-NEIGETTE

En parallèle, dans le cadre du projet UrbiGES, Votepour.ca accompagne la MRC de Rimouski-Neigette dans la consultation publique de son Plan climat. La démarche participative repose sur deux volets complémentaires :

- Un questionnaire citoyen en ligne mené à l'hiver 2024, qui a permis de recueillir près de 600 réponses;
- Une série d'ateliers participatifs organisés en juin 2025 avec les citoyen-nes et les organisations locales.

Cette double approche vise à associer l'ensemble du territoire à la co-construction du Plan climat. Les ateliers auprès des organisations avaient pour objectif de mettre en jeu des idées de mesures collectives identifiées par la MRC et ses partenaires, afin d'en évaluer la pertinence, la faisabilité et les conditions d'acceptabilité sociale. Les ateliers auprès des citoyens visaient à faire émerger les priorités d'action.

OBJECTIF DE LA VISION BONIFIÉE

Le présent document poursuit un double objectif. D'une part, il vise à ancrer la vision collective dans l'action en lui associant des pistes d'action issues du Rapport de démarche de participation citoyenne du Plan Climat de la MRC de Rimouski-Neigette, dont le niveau d'adhésion a été mesuré lors des consultations. D'autre part, il vise à documenter les initiatives déjà en cours sur le territoire, afin de mettre en lumière les forces existantes, d'éviter les doublons et d'identifier les leviers sur lesquels s'appuyer pour la mise en œuvre.

Ce document s'adresse à l'ensemble des acteurs du territoire : élu-es municipaux et personnel des administrations locales, organisations communautaires, institutionnelles et économiques, citoyennes et citoyens engagés dans la transition socioécologique. Il s'agit d'un état des lieux structuré, qui met en relation trois niveaux d'information complémentaires : la vision à long terme, les mesures proposées et les initiatives existantes. Il constitue un outil de référence et de communication, utile autant pour la planification que pour la mobilisation.



Structure du document

VISION COLLECTIVE RIMOUSKI-NEIGETTE 2050 BONIFIÉE

Le document est organisé selon les trois axes de la Vision collective 2050 :

- **Axe 1 — Des milieux de vie durables, solidaires et ancrés dans le territoire**, qui regroupe les thématiques liées à l'aménagement, au logement, à la mobilité, aux milieux naturels et à la résilience des communautés face aux aléas climatiques.
- **Axe 2 — La résilience collective et l'engagement citoyen au cœur des décisions**, qui aborde la gouvernance, l'éducation, la participation citoyenne, la cohésion sociale et l'adaptation équitable.
- **Axe 3 — Le bien commun comme moteur économique**, qui couvre les systèmes alimentaires, l'économie circulaire, l'énergie, le tourisme régénératif et l'autonomie territoriale.

Pour chaque sous-thème, le contenu est présenté selon une structure en trois niveaux:

- L'**énoncé de vision** correspond au texte issu de la Vision collective 2050. Il décrit le futur souhaité à l'horizon 2050, rédigé au présent pour refléter le caractère aspirationnel de la démarche. Il traduit les valeurs et priorités exprimées par la communauté lors du processus participatif.
- La ou les **mesures du Plan climat** associées au sous-thème présentent des actions concrètes identifiées par la MRC et ses partenaires pour opérationnaliser la vision. Chaque mesure est accompagnée du niveau de soutien exprimé lors des ateliers de consultation — fort, modéré ou partagé — ainsi que des trois perceptions qui influencent ce soutien : l'utilité perçue, l'équité perçue et la clarté du message. Ces informations sont issues de l'analyse qualitative des ateliers avec les organisations menés par Votepour.ca en juin 2025.
- Les **initiatives du territoire** recensent des projets, organismes, programmes ou pratiques déjà en cours sur le territoire de la MRC ou à l'échelle régionale du Bas-Saint-Laurent, qui contribuent à la réalisation des orientations de la vision. Ce recensement n'est pas exhaustif : il illustre la richesse du tissu d'acteurs locaux et sert de point de départ à une cartographie plus complète des forces en présence. Les initiatives sont présentées avec une brève description de leur mission ou de leurs objectifs.

La lecture de ces trois niveaux ensemble permet de saisir l'articulation entre l'horizon collectif à long terme, les leviers d'action à moyen terme et les réalisations concrètes déjà à l'œuvre sur le territoire.

AXE 1.

Des milieux de vie
durables, solidaires et
ancrés dans le territoire



Des quartiers denses, verts et solidaires

ÉNONCÉ DE VISION

On priorise une densification douce afin d'augmenter modérément la densité urbaine tout en préservant les espaces verts, la qualité de vie et le caractère des quartiers. Elle contribue à réduire l'étalement urbain tout en favorisant l'accès aux services de proximité et l'équité sociale. Une attention particulière à l'équité entre les quartiers assure leur accessibilité pour toutes et tous.

Le verdissement massif des quartiers, soutenu par des investissements publics, crée des îlots de fraîcheur, améliore la qualité de vie et profite à l'ensemble de la communauté. Des mesures garantissent l'abordabilité des logements et l'accessibilité aux services locaux, permettant aux habitant-es d'y rester et de s'y épanouir, quelle que soit leur situation socio-économique.

Grâce à l'expérience et aux connaissances acquises dans Rimouski-Neigette, nous savons aménager différents types d'espaces — comme les forêts nourricières et jardins communautaires — qui favorisent les rencontres et les liens sociaux tout en soutenant l'autonomie locale, y compris par la culture d'herbes médicinales.

RAPPORT DE CONSULTATION DU PLAN CLIMAT

PISTE D'ACTION 9

METTRE EN PLACE
DES MESURES DE
VERDISSEMENT ET
CRÉER DES
ESPACES VERTS
FAVORABLES À
LA BIODIVERSITÉ.

SOUTIEN FORT

La mesure reçoit un très fort appui pour ses bénéfices environnementaux et sociaux. Le verdissement est vu comme une solution structurante qui améliore la santé physique et mentale, favorise la mobilité active, agit contre les îlots de chaleur et renforce la cohésion sociale. Les participant-es insistent sur l'importance de faire avec les citoyen·nes et les institutions locales (écoles, garderies, commerces), plutôt que d'imposer d'en haut. L'idée de créer des espaces verts accessibles à proximité des habitations est largement soutenue.

Les participant-es recommandent aussi d'utiliser les terrains municipaux pour favoriser la biodiversité, tout en encadrant les initiatives par une réglementation adaptée, y compris sur les terrains privés. Des préoccupations portent sur l'entretien des aménagements et la concurrence avec le développement immobilier.

PERCEPTIONS QUI INFLUENT LE SOUTIEN

Utilité

Jugée bénéfique pour
l'environnement, la santé et la
qualité de vie.

Équité

Soutenue si tous les
quartiers, y compris les
moins favorisés, en profitent.

Clarté

Message clair.

RAPPORT DE CONSULTATION DU PLAN CLIMAT

PISTE D'ACTION 11

AMÉLIORER LA
RÉSILIENCE DE LA
POPULATION FACE
AUX VAGUES DE
CHALEUR (EX.
PLANTATION
D'ARBRES, LIEUX
DE FRAÎCHEURS,
SOUTIEN AUX
PERSONNES
VULNÉRABLES).

SOUTIEN FORT

La mesure reçoit un fort appui, car elle met les personnes au centre de l'adaptation aux changements climatiques. Les participant-es soulignent l'importance de protéger les personnes à risque et valorisent des actions concrètes et accessibles comme les refuges communautaires, les lieux de fraîcheur, la plantation d'arbres ou encore la création de groupes d'entraide. Ils et elles recommandent d'intégrer ces mesures dans la planification urbaine et de mieux les coordonner avec les services de santé publique.

Cependant, des inquiétudes sont soulevées sur un manque de sensibilisation et de cohérence dans la planification actuelle. Certain-es craignent aussi que ces efforts ne profitent qu'aux quartiers les mieux desservis, si l'équité territoriale n'est pas assurée.

Plusieurs contributions rappellent aussi que la résilience aux vagues de chaleur passe par la préservation de l'eau et des milieux naturels : limiter le ruissellement, maintenir la qualité des lacs et cours d'eau et protéger les espaces verts.

PERCEPTIONS QUI INFLUENT LE SOUTIEN

Utilité

Oui, si intégrée aux politiques locales.

Équité

Oui, si les personnes plus vulnérables sont priorisées.

Clarté

Pas claire sans le soutien institutionnel.



Initiatives en verdissement :

INITIATIVES

Politique de l'arbre Ville de Rimouski

DÉTAILS

Objectifs :

- Dresser le portrait de la situation de l'arbre à Rimouski;
- Encadrer les grandes orientations futures concernant la foresterie urbaine;
- Valoriser la présence des arbres sur le territoire rimouskois et favoriser leur conservation;
- Fixer des objectifs stratégiques à atteindre dans les prochaines années.

Projets de forêts nourricières

- UQAR (CEDRE)
- Sainte-Blandine
- Saint-Valérien

Projets de jardins communautaires

- Cartographie des initiatives bioalimentaires du Bas-Saint-Laurent
 - <https://alimentationbsl.gogocarto.fr/>
- Jardins communautaires - Ville de Rimouski
 - Jardins administrés par un comité ou un organisme composé de citoyens bénévoles qui veillent au bon fonctionnement du jardin sous sa responsabilité.
 - District Pointe-au-Père, District Rimouski-Est, District Saint-Pie-X, District Saint-Robert, District Nazareth, District Le Bic, District Sainte-Blandine
- Jardins libres - Ville de Rimouski
 - La conception des potagers ainsi que la mise en terre des semences sont assumées par des employés municipaux. L'entretien régulier des espaces doit, quant à lui, être assuré par la population, qui s'approprie entièrement les lieux. Les citoyens peuvent récolter librement les légumes qui y poussent.
 - Cinq jardins aménagés et répartis à travers la ville (1200 mètres carrés).
- Comité Actions Jardins

Habiter autrement pour mieux vivre ensemble

ÉNONCÉ DE VISION

Des années d'expérimentation ont permis de consolider le modèle des habitations collectives et multigénérationnelles, désormais prisées pour la qualité de vie et l'harmonie collective qu'elles favorisent. Ces milieux encouragent la solidarité, les projets partagés et la mixité sociale grâce à des espaces communs intérieurs et extérieurs bien pensés. Ils intègrent aussi des zones de tranquillité insonorisées pour celles et ceux qui recherchent la solitude.

Plusieurs bâtiments existants, comme des églises ou d'anciennes infrastructures peu utilisées, ont été réaménagés en lieux accessibles, accueillant des projets communautaires, notamment artistiques et culturels, et rénovés dans une optique d'efficacité énergétique. Ainsi, un nombre croissant de bâtiments deviennent écoénergétiques. Les outils mis en place pour suivre et optimiser la consommation énergétique permettent d'utiliser plus efficacement les ressources et de réduire la consommation énergétique et les coûts.

Les milieux de vie écologiques, pensés pour réduire leur impact sur l'environnement et faire face aux aléas climatiques, se sont largement répandus. De plus, toits végétalisés, écoquartiers et hameaux de micro-maisons font désormais partie du paysage.

Le logement comme droit fondamental

ÉNONCÉ DE VISION

Parallèlement, des solutions créatives et une offre diversifiée ont permis de répondre à la crise du logement sans créer d'iniquité. La conversion et la réutilisation de bâtiments existants sont privilégiées pour limiter le gaspillage des ressources, tandis qu'un changement de culture s'opère progressivement : le logement n'est plus considéré comme une marchandise, mais comme un droit. L'accès demeure équitable et inclusif grâce au développement de logements à tarification sociale, protégés de la spéculation et encadrés par une réglementation renforcée.

RAPPORT DE CONSULTATION DU PLAN CLIMAT

PISTE D'ACTION 3

ENCOURAGER LA
CONSTRUCTION DE
LOGEMENTS PLUS
COMPACTS ET
VARIÉS TOUT EN
FAVORISANT LA
PROXIMITÉ DES
COMMERCES.

SOUTIEN FORT

Le soutien à cette mesure repose sur l'idée qu'une meilleure utilisation du bâti existant nécessite une planification à long terme, appuyée par une volonté politique claire. Les commentaires insistent sur l'importance d'éviter la dégradation du bâti existant, de réutiliser les bâtiments, et de préserver le caractère architectural pour favoriser une densification qui respecte les milieux de vie. Pour y arriver, plusieurs participant-es soulignent que les règles d'urbanisme doivent évoluer. Cela nécessite une approche cohérente qui tienne compte à la fois du patrimoine, de la qualité de vie des milieux et de l'action climatique.

RAPPORT DE CONSULTATION DU PLAN CLIMAT

PISTE D'ACTION 12

PLANIFIER
L'ADAPTATION DE
CERTAINES
INFRASTRUCTURES
ET BÂTIMENTS
VULNÉRABLES
FACE À L'ÉROSION
ET À LA MONTÉE
DES EAUX.

SOUTIEN FORT

L'appui fort à cette mesure s'explique par la reconnaissance d'un besoin réel d'anticipation face aux risques côtiers. Les participant-es soulignent toutefois que ces efforts doivent s'appuyer sur des connaissances solides et une expertise locale en développement pour éviter de mettre en place des solutions mal adaptées aux réalités du terrain. La sensibilisation des élu-es est aussi jugée cruciale pour que cette planification devienne une priorité politique concrète.

PERCEPTIONS QUI INFLUENT LE SOUTIEN

Utilité

Jugée efficace pour mieux densifier et limiter l'étalement urbain.

Équité

Considérée équitable si la densification respecte les milieux de vie et n'exclut pas certains groupes.

Clarté

Globalement comprise, mais besoin d'expliquer les bénéfices concrets pour les citoyen-nes.

PERCEPTIONS QUI INFLUENT LE SOUTIEN

Utilité

Jugée très pertinente pour éviter les dommages liés aux aléas côtiers.

Équité

Acceptée si les solutions tiennent compte des réalités locales

Clarté

Peut paraître floue sans expertise locale.

Initiatives en immobilier :

INITIATIVES

DÉTAILS

La Couverte
construction
communautaire

Coopérative de solidarité à but non lucratif dont la mission est la démocratisation de la construction. Elle a pour but d'offrir des services accessibles et conviviaux à ses membres utilisateurs, tout en assurant de bonnes conditions de travail au sein d'une structure horizontale et inclusive pour ses membres travailleurs.

OHRN Rimouski-
Neigette

Mission : Offrir aux personnes seules et aux familles à faible ou modeste revenu, citoyennes de la MRC Rimouski-Neigette, des logements de qualité adaptés à leurs besoins, dans un environnement stimulant et sécuritaire, tout en favorisant leur pouvoir de décision et d'action dans leur milieu de vie et ultimement, dans la communauté.

Habitations populaires
de l'Est

Les Habitations Populaires de l'Est (HPE) contribue au développement de projets immobiliers novateurs qui intègrent à la fois les concepts et valeurs de l'économie sociale du développement durable et de l'innovation technologique.

Reconversion d'églises
en lieux accessibles

- Église Rimouski-Est – RikiBloc
- Église Saint-Odile – Logements
- Église Saint-Valérien – Centre communautaire

cmétis

Mission : Démarchandiser et décarboner le secteur immobilier par l'intermédiaire d'activités de construction écologiques afin d'accélérer la transition socioécologique du Québec.

Créneau
écoconstruction

Mission : Créer un contexte d'affaires qui mise sur le développement et l'accessibilité de matériaux durables, écologiques, bas carbone, performants et sur l'adaptation des techniques de conception et de construction, en favorisant l'innovation afin d'améliorer la performance environnementale du secteur du bâtiment.



Des villages vivants et résilients

ÉNONCÉ DE VISION

Les municipalités rurales sont davantage soutenues et valorisées. L'accès à des ressources financières est facilité, notamment pour la mise en œuvre de projets structurants et de mesures d'adaptation aux aléas climatiques. Les efforts de revitalisation permettent de maintenir et de dynamiser les centres villageois, où se regroupent des résidences et services essentiels. L'accès à ces derniers est facilité grâce au maintien des infrastructures, à la mutualisation des ressources et à la solidarité locale et intermunicipale.

Considérant que certains services spécialisés ne peuvent s'établir en zone rurale ou isolée, des mesures garantissent un accès équitable aux personnes y vivant, notamment grâce à une mobilité accrue et à des services mobiles qui vont à la rencontre des populations plutôt que d'être offerts à un lieu fixe.

Les municipalités disposent de plans d'urgence concertés et de pôles de résilience, qui fournissent abri, nourriture, eau et énergie sécurisée pour aider les communautés à se préparer aux catastrophes climatiques et aux autres crises, à y réagir et à s'en relever. Tout nouveau développement est évalué selon l'exposition aux aléas et l'impact environnemental. Des solutions inspirées des milieux naturels, comme des systèmes d'irrigation adaptés, limitent les effets des sécheresses.

Dans les zones plus vulnérables, comme celles touchées par l'érosion et la submersion côtière, la relocalisation est encouragée, avec des solutions adaptées pour éviter de précariser davantage les populations sensibles. Lorsqu'un déplacement devient nécessaire, les personnes concernées sont accompagnées dans le deuil de leur milieu de vie et soutenues dans leur transition vers des milieux de vie répondant à leurs besoins.

Initiatives en résilience collective :

PROJETS

Ateliers des savoirs partagés Saint-Valérien

DÉTAILS

Les Ateliers des savoirs partagés (ASP) facilitent la liaison entre les acteurs et actrices terrain impliqués dans des actions de vitalisation de communautés rurales et une quinzaine de chercheurs.es provenant de 8 universités. Cette approche amène une collaboration étroite entre la recherche et des communautés rurales, ainsi qu'entre des communautés rurales. Elle permet le croisement des savoirs et favorise le déploiement de solutions innovantes pour aider les milieux concernés à relever les nombreux défis auxquels ils sont confrontés comme l'attractivité des villages, l'émergence de la relève et la transition socioécologique.

Initiatives en résilience collective (suite):

INITIATIVES

Plan de développement durable 2024-2034
Saint-Valérien

DÉTAILS

Outil de planification conçu avec les organismes et citoyens valériennois pour définir ensemble la vision de la communauté pour la prochaine décennie, ainsi que les actions prioritaires qui seront mises en œuvre pour soutenir le développement durable à l'échelle municipale. Un des principaux objectifs de cette démarche est de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) puis de contribuer à améliorer la qualité du sol, de l'eau et de l'air à long terme.

Projet de résilience collective face aux changements climatiques

5 CDC du Bas-Saint-Laurent

Objectifs principaux :

- Favoriser et coordonner les capacités collectives afin d'intervenir sur les impacts des crises socio climatiques à l'échelle territoriale;
- Préparer les communautés à s'adapter aux changements climatiques et à mitiger leurs conséquences;
- Créer des alliances autour de la question dans une perspective de justice sociale et climatique;
- Permettre aux CDC du Bas-Saint-Laurent et aux territoires d'explorer des approches et pratiques novatrices tout en s'inscrivant dans une action complémentaire aux approches déjà en place;
- Renforcer le filet social sur le territoire.

Vivre en symbiose avec la nature

ÉNONCÉ DE VISION

La nature est reconnue comme un milieu de vie essentiel, et non comme une simple ressource. Les décisions collectives intègrent les cobénéfices de sa protection, tant pour la santé et le bien-être des communautés que pour les écosystèmes. Ces derniers sont davantage préservés grâce à la multiplication des aires protégées et à la reconnaissance de droits aux milieux naturels, incluant la faune et la flore. Parallèlement, un accès équitable et démocratisé aux milieux naturels est garanti pour tous, afin que chacun-e puisse profiter pleinement de leurs bienfaits.

RAPPORT DE CONSULTATION DU PLAN CLIMAT

PISTE D'ACTION 10

PROTECTION DES MILIEUX NATURELS, EN COHÉRENCE AVEC LA CIBLE GOUVERNEMENTALE DE 30% DE CONSERVATION ET DE PROTECTION.

SOUTIEN FORT

La mesure est perçue très positivement, surtout lorsqu'elle est intégrée à une planification claire, concertée et évolutive. Une cartographie à jour, une concertation avec les acteurs locaux et une prise en compte des savoirs autochtones sont jugées essentielles pour préserver les milieux naturels tout en maintenant leur accessibilité. Les milieux naturels sont vus comme de véritables infrastructures de protection (contre les aléas climatiques, pour la santé mentale et physique, pour la cohésion sociale, etc.).

Le fait que les milieux naturels soient reliés entre eux et la protection à long terme sont des conditions de succès.

Toutefois, certaines tensions sont relevées, notamment le risque que les milieux naturels à protéger entrent en compétition avec des projets de développement urbain (logements, commerces, routes). Cela souligne l'importance d'un arbitrage transparent et équitable.

PERCEPTIONS QUI INFLUENT LE SOUTIEN

Utilité

Oui, si bien planifiée et concertée.

Équité

Oui, si la protection et l'accès sont inclusifs.

Clarté

Oui, surtout avec des cartes et des outils visuels.

Initiatives en protection de la nature :

INITIATIVES

DÉTAILS

[Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent](#)

Le CREBSL est un OBNL voué à la concertation en matière de protection de l'environnement et de développement durable. Il contribue au développement d'une vision régionale des priorités environnementales. Le CREBSL fait partie du Réseau national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), comptant 16 autres CRE.

[Les sept merveilles du Bas-Saint-Laurent](#)

Réseau d'aires protégées en milieu terrestre bas-laurentien qui comprend 7 territoires d'intérêt pour la création d'aires protégées qui ont fait l'objet d'un consensus régional en 2013.

[OBV Nord-Est du Saint-Laurent](#)

L'OBVNEBSL est une table de concertation qui regroupe des organismes et des citoyens provenant de tous les secteurs d'activité (municipal, autochtone, gouvernemental, économique, environnemental, agricole et communautaire) concernés par l'eau.

[Horizon-Nature Bas-Saint-Laurent](#)

Horizon-Nature Bas-Saint-Laurent est un organisme de bienfaisance enregistré qui a pour mission la conservation de la biodiversité du Bas-Saint-Laurent, notamment par l'acquisition de milieux naturels.

La mobilité comme droit et vecteur de lien social

ÉNONCÉ DE VISION

La mobilité sur le territoire s'appuie sur une gamme variée de services de transport collectif, tant locaux qu'intermunicipaux, conçus pour tenir compte des spécificités des milieux urbains et ruraux. Cette offre vise à répondre aux besoins de l'ensemble de la population, en particulier ceux des personnes isolées, des aîné-es, des familles et des personnes à mobilité réduite. Grâce à une tarification sociale et à des services inclusifs, la mobilité est aujourd'hui reconnue comme un droit pour toutes et tous. Elle favorise les liens sociaux, l'accès aux espaces naturels et aux services essentiels, tout en réduisant l'isolement.

La culture de la mobilité active et partagée prend de l'ampleur, alors que de plus en plus de personnes choisissent de réduire leur dépendance à la voiture individuelle. Ce changement est facilité par la proximité des services ainsi que par la disponibilité d'options comme le transport en commun (autobus), le covoiturage et les véhicules partagés, qui offrent des alternatives concrètes à l'auto solo. En particulier dans les zones rurales, ces pratiques renforcent la solidarité et complètent efficacement l'offre de transport existante.

En milieu urbain, certaines zones ont été libérées de la circulation automobile et réservées aux piétons et aux cyclistes, tout en demeurant accessibles aux personnes à mobilité réduite grâce au maintien de certains accès pour les véhicules de mobilité — comme les fauteuils motorisés, triporteurs ou vélos adaptés — et à des aménagements universellement accessibles. Lorsqu'un véhicule motorisé est nécessaire, ce sont des modèles électriques, économes en ressources et de petite taille qui sont privilégiés, afin de minimiser l'empreinte écologique. Des infrastructures sécuritaires — pistes cyclables, espaces piétonniers, stations de vélos en libre-service — encouragent également la marche et le vélo, notamment au centre-ville de Rimouski.



RAPPORT DE CONSULTATION DU PLAN CLIMAT

PISTE D'ACTION 7

ENCOURAGER
L'USAGE DE VÉLOS,
TROTINETTES
ÉLECTRIQUES ET
AUTRES MODES DE
TRANSPORT
LÉGERS GRÂCE À
DIVERS INCITATIFS.

SOUTIEN MODÉRÉ

Le soutien modéré à cette mesure s'explique par un enthousiasme pour la diversification des options de transport actif, mais aussi par des préoccupations concrètes sur la sécurité, la cohabitation et l'accessibilité. Si la mesure permet de découvrir d'autres modes abordables et facilite l'intermodalité, elle soulève aussi des enjeux liés à la vitesse, au manque d'infrastructures adaptées, aux risques d'accidents et à son adaptation limitée aux réalités rurales.

De plus, certaines personnes craignent qu'elle bénéficie surtout à ceux et celles qui ont déjà les moyens, à moins de prévoir des balises et des mesures d'équité.

RAPPORT DE CONSULTATION DU PLAN CLIMAT

PISTE D'ACTION 8

SOUTENIR DES
SERVICES DE
PARTAGE DE
VÉHICULES ET DE
VÉLOS
(AUTOPARTAGE,
VÉLOPARTAGE).

SOUTIEN FORT

La mesure est bien reçue pour ses nombreux co-bénéfices : réduction des GES, amélioration de la santé, économies pour les ménages, et cohésion sociale. Le partage réduit le besoin de possession individuelle, rendant le vélo plus accessible. Toutefois, son applicabilité en milieu rural est limitée, en raison des distances, du manque d'infrastructures sécuritaires et de la cohabitation parfois difficile avec d'autres usages routiers (ex. véhicules agricoles ou utilitaires).

Les répondant-es insistent sur le besoin de solutions complémentaires pour en encourager l'adoption et sur l'importance d'intégrer la mesure aux plateformes existantes (ex. Embarque BSL), plutôt que de créer des projets parallèles.

PERCEPTIONS QUI INFLUENT LE SOUTIEN

Utilité

Efficace dans les milieux où les infrastructures existent.

Équité

Perçue comme peu équitable en contexte rural.

Clarté

Compréhensible, mais nécessite d'expliquer les conditions de succès.

PERCEPTIONS QUI INFLUENT LE SOUTIEN

Utilité

Oui, avec intégration aux réalités locales.

Équité

Dépend de la disponibilité géographique.

Clarté

Pas toujours intuitive en milieu rural.

Initiatives en mobilité :

INITIATIVES

Société des transports de Rimouski

DÉTAILS

Citébus est un service de transport en commun par minibus urbains circulant en circuit selon un horaire établi. Les cinq (5) circuits différents de ce service desservent le centre-ville de Rimouski ainsi que les districts de Sacré-Cœur et Nazareth.

Taxibus permet des déplacements, sur réservation, en zones périurbaines du centre-ville de Rimouski, grâce à des taxis en commun. Le Taxibus dessert Rimouski-Est et Pointe-au-Père (Zone Bleue), Ste-Blandine et Mont-Lebel (Zone Rouge) ainsi que Le Bic et Sacré-Cœur (Zone Verte).

Le transport adapté offre un service de déplacement sur tout le territoire de la Ville pour les personnes vivant un handicap tel que décrit dans la Politique d'admissibilité au transport adapté du ministère des Transports du Québec.

Transport collectif rural Rimouski-Neigette

Des trajets sont offerts du lundi au vendredi, sauf les jours fériés¹. Le trajet du matin quitte les villages ruraux selon l'horaire de chaque circuit pour arriver à Rimouski vers 7h45. Le trajet de fin de journée quitte Rimouski vers 16h45 pour arriver dans les villages ruraux selon l'horaire de chaque circuit.

Du lundi au vendredi, 4 circuits pour faciliter les déplacements quotidiens :

- Circuit 82 : Esprit-Saint, La Trinité-des-monts
- Circuit 84 : Saint-Marcellin, Saint-Narcisse-de-Rimouski
- Circuit 86 : Saint-Fabien, Saint-Eugène-de-Ladrière, Saint-Valérien
- Circuit 88 : Saint-Anaclet-de-Lessard

Embarque BSL

Embarque Bas-Saint-Laurent offre un système de covoiturage et fournit des informations sur d'autres formes de mobilité durable disponibles dans la région.

Initiatives en mobilité (suite):

INITIATIVES

DÉTAILS

Régie de transport du Bas-Saint-Laurent

La Régie de transport du Bas-Saint-Laurent (RTBSL) a été constituée en janvier 2024 à l'initiative de 7 MRC du Bas-Saint-Laurent (Les Basques, La Matapédia, La Matanie, La Mitis, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Rimouski-Neigette). Par ce regroupement, 96 municipalités mettent en commun leur compétence en transport collectif de personnes dans le but d'offrir des services de transport structurants, accessibles et adaptés aux réalités rurales et urbaines du Bas-Saint-Laurent. La force du collectif au service de la mobilité régionale.

L'étude "Mobilités et territoires", réalisée par le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL), concerne trois volets :

- L'optimisation, soit l'amélioration des trajets et des horaires intra et interMRC.
- L'accompagnement pour la mise en place du système régional de transport.
- L'électrification des transports collectifs et la valorisation de l'autopartage.

Mobilité partagée Rimouski

Modèle basé sur la création de partenariats forts pour offrir à la population de Rimouski des options incontournables d'autopartage. L'organisme fait le lien entre la communauté, les partenaires et les services.

Services :

- Communauto Rimouski;
- LocoMotion Rimouski – Communauté de partage de véhicules;
- Guide d'autopartage, ateliers et conférences.

Association Rimouski ville cyclable

L'Association Rimouski Ville Cyclable, établie dans la région de Rimouski, se consacre à la promotion du cyclisme urbain et à l'amélioration de l'infrastructure cyclable dans la ville. Grâce à une série de programmes et d'initiatives, telles que l'installation de pistes cyclables sécurisées, la mise en place de services de vélo-partage, et l'organisation d'événements communautaires autour du vélo, l'association s'efforce de transformer Rimouski en un modèle de mobilité durable.

Terrasses urbaines

L'artère du centre-ville est fermée à la circulation routière, entre les avenues Belzile et de la Cathédrale, pour laisser place aux piétons et à la fête durant un mois pendant la période estivale.

AXE 2

La résilience collective et l'engagement citoyen au coeur des décisions





Gouvernance partagée et décisions au service du bien commun

ÉNONCÉ DE VISION

La gouvernance publique locale évolue progressivement pour s'éloigner des logiques capitalistes et individualistes, afin de recentrer les décisions sur le bien commun. Les choix politiques adoptent une approche systémique qui intègre pleinement les dimensions sociale et environnementale. Les enjeux complexes ne sont plus un frein à l'action, mais deviennent au contraire des occasions d'accélérer la mise en œuvre de solutions adaptées aux besoins réels des communautés et des écosystèmes, en veillant à maintenir un équilibre entre le bien-être des personnes et la protection de l'environnement.

Les instances politiques coconstruisent avec les citoyen-nés des espaces de gouvernance transparents, inclusifs et attrayants. Combinés à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle, ces espaces favorisent une participation citoyenne active. Les membres des conseils municipaux, ouverts et engagés, assument leur responsabilité en rendant compte régulièrement de leurs actions de manière claire et accessible. Leur compréhension des enjeux systémiques sociaux et environnementaux renforce la cohérence et la pertinence des décisions prises.

Ces décisions collectives visent à tenir compte de la diversité des réalités vécues par l'ensemble de la population. Des mécanismes sont mis en place pour prévenir la surreprésentation des voix les plus privilégiées et garantir une meilleure représentativité. Chacun-e, y compris les jeunes, les aîné-es et les personnes marginalisées, peut ainsi s'exprimer et être entendu-e grâce à des espaces accessibles et à un accompagnement adapté.

Initiatives en gouvernance :

INITIATIVES

Budget participatif citoyen

DÉTAILS

Depuis 2017, la Ville de Rimouski organise un budget participatif citoyen à tous les deux ans et réalise des projets en collaboration avec la communauté rimouskoise. Il permet à la population de décider collectivement de l'utilisation d'une portion du budget municipal pour un projet à nature environnemental.

Politique de participation citoyenne Rimouski

Son objectif est d'établir un cadre clair pour l'ensemble des démarches de participation publique de la Ville de Rimouski, mais aussi de structurer le dialogue et la collaboration entre le conseil municipal, l'administration et la communauté rimouskoise.



Une démocratie vivante, inclusive et apprenante

ÉNONCÉ DE VISION

Les pratiques démocratiques se construisent dès le primaire et accompagnent les citoyen·nes tout au long de leur vie, jusque dans les milieux de travail, grâce à des espaces de dialogue ouverts à la diversité des identités de genre et des réalités familiales. L'éducation y joue un rôle clé : elle forme des citoyen·nes engagé·es et développe l'esprit critique face à l'abondance d'informations. Qu'il s'agisse de crises ou de la vie quotidienne, des informations fiables et accessibles circulent par les organismes communautaires, les instances politiques et les médias. Véritable moteur de changement, l'éducation favorise la conscience sociale et environnementale et renforce le pouvoir d'agir de chacun·e. Elle encourage la coconstruction des connaissances, le dialogue entre générations et les échanges multiculturels, tout en s'ancrant dans l'environnement local et en valorisant les savoirs traditionnels et autochtones. En parallèle, une part croissante de la population adopte des modes de vie écoresponsables.

RAPPORT DE CONSULTATION DU PLAN CLIMAT

PISTE D'ACTION 13

DÉVELOPPER DES
CAMPAGNES ET DES
FORMATIONS POUR
AMÉLIORER LA
COMPRÉHENSION
DES ENJEUX
CLIMATIQUES.

SOUTIEN FORT

La sensibilisation est perçue comme centrale et transversale pour faire évoluer les comportements, renforcer l'action collective et reconnecter les citoyen·nes à leur territoire et au vivant. Elle doit être incarnée, concrète, non culpabilisante et bien arrimée aux autres leviers (incitatifs, réglementation, infrastructures). Il est essentiel de viser tous les publics - jeunes, élu·es, entreprises, institutions -, en tenant compte de leurs réalités.

Pour éviter l'écoanxiété ou le sentiment d'impuissance, l'éducation doit transmettre un sentiment d'espoir, de capacité d'agir et de responsabilité partagée entre toutes les parties prenantes d'une société. Sans concertation locale ni appui institutionnel fort, ces efforts risquent de rester superficiels ou d'être rejetés.

PERCEPTIONS QUI INFLUENCENT LE SOUTIEN

Utilité

Considérée comme importante pour informer et mobiliser la population.

Équité

Oui, si la charge n'est pas laissée aux individus.

Clarté

Idée simple à comprendre si la communication est claire et adaptée.



Initiatives en éducation :

INITIATIVES

Chaire en éducation à l'environnement et au développement durable
UQAR -Desjardins

DÉTAILS

Cette chaire vise à bâtir des liens forts entre le milieu de la recherche, le milieu éducatif et l'action citoyenne, afin de contribuer au développement d'une société davantage préoccupée par les questions environnementales, plus engagée et déterminée à faire face aux enjeux sociaux et écologiques. La chaire a pour mission de réaliser des activités de recherche et d'intervention qui contribueront à :

- Accroître le sentiment de pouvoir agir des jeunes à l'égard des questions environnementales et stimuler le passage à l'action sociale et politique;
- Développer des activités éducatives originales et engager les personnes enseignantes du milieu scolaire dans le traitement des questions d'environnement et de développement durable à l'école;
- Concevoir des activités de formation innovantes dans le but d'aborder les questions environnementales et de développement durable dans les programmes de formation initiale et continue des enseignantes et des enseignants.

Transformer l'action pour le climat : une approche axée sur les océans (Programme TAC) - UQAR

Le programme TAC est structuré autour de trois grands thèmes :

- Thème 1 : Océan. Étudier le cycle du carbone dans l'océan et les autres processus pertinents pour réduire les incertitudes du rôle de l'océan dans les changements climatiques ;
- Thème 2 : Climat. Trouver et explorer des solutions naturelles et techniques capables de réduire l'empreinte carbone des industries océaniques et de donner une impulsion aux technologies propres d'observation et de surveillance. L'initiative concevra des approches inédites de lutte contre les changements climatiques au moyen de mesures d'atténuation élaborées en collaboration, comme l'accélération de l'absorption naturelle et artificielle du carbone par l'océan;
- Thème 3 : L'humain. L'initiative produira de nouvelles connaissances et des méthodes pratiques qui soutiendront la justice et l'équité dans l'adaptation aux interactions entre océans, climat et populations humaines. La collaboration avec les communautés autochtones et les collectivités côtières ainsi que les nouvelles méthodes de prise de décision et approches de gouvernance et d'élaboration de politiques favoriseront des mesures d'adaptation plus équitables et durables pour la transition à une économie carboneutre.



Initiatives en éducation (suite) :

INITIATIVES

Agora de l'UQAR

DÉTAILS

L'Agora est un laboratoire ouvert et multidisciplinaire qui a pour mission d'accompagner par le dialogue les personnes participantes à l'initiative "Transformer l'action pour le climat" et ses communautés interpellées. Par la conception d'expériences signifiantes et le prototypage d'appels à l'action mobilisatrice, l'Agora participe activement à l'adaptation juste et équitable des communautés aux changements climatiques.

Volet Éducation : L'une des missions de l'Agora consiste à construire un réseau transdisciplinaire et multidisciplinaire afin de faciliter la communication avec la société civile et l'engagement de celle-ci. Dans cette optique, l'institution universitaire y est conçue comme une unité de recherche, d'enseignement et de transformation sociale.

Chaire de recherche en transitions territoriales et socio-environnementales – UQAR

La programmation de recherche de la chaire portera, entre autres, sur les contradictions entre l'extraction de minerais critiques et la protection de territoires où l'on retrouve, par exemple, des parcs nationaux et régionaux, sur les impacts socio-environnementaux de ces chevauchements d'usage et sur les mobilisations sociales découlant de différents projets extractifs. En outre, la transition énergétique et le développement des énergies vertes seront aussi étudiés.

Observatoire des trajectoires territoriales et régionales (OTTER)

La mission de l'OTTER est d'accompagner les collectivités de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du Bas-Saint-Laurent et de Chaudière-Appalaches dans l'appropriation des connaissances scientifiques comme levier d'adaptation aux défis en aménagement et développement des territoires.

Services :

- Analyse et veille territoriale :
 - Rechercher des informations stratégiques pour comprendre le monitoring et élaborer des indicateurs pertinents.
 - Recenser les études et les sources de données territoriales existantes.
 - Collecter, traiter et analyser des données pour faciliter la compréhension des enjeux des territoires.
- Transfert de connaissances

Initiatives en éducation (suite) :

INITIATIVES

DÉTAILS

Comité d'action et de concertation en environnement (CACE) du Cégep de Rimouski

Sensibiliser, informer et/ou mobiliser les étudiant·es à divers enjeux environnementaux. Rendre le Cégep de Rimouski plus écologique et collaborer avec d'autres groupes environnementaux.

Transition juste en milieu de travail Cégep de Rimouski

Dans le cadre de sa démarche vers une transition juste, le Cégep de Rimouski a complété, en décembre 2024, son tout premier inventaire des gaz à effet de serre (GES) pour l'année 2022-2023. Ce bilan met en lumière les conséquences majeures des déplacements de la communauté collégiale. Pour répondre à ce défi, un plan de réduction des GES sera élaboré en concertation avec la communauté.

L'objectif du programme de Transition juste en milieu de travail du Front commun pour la transition énergétique est de favoriser et de soutenir la mobilisation, la formation, la planification et la mise en place de mesures pour la transition juste des milieux de travail vers la carboneutralité.

Écoveilleurs

Comité environnement étudiant du Cégep de Rimouski avec comme objectif de sensibiliser aux enjeux climatiques via des actions et activités ludiques et positives.

CEDRE

Le Comité des étudiants de Rimouski pour environnement a pour mission de sensibiliser et de mobiliser la population de l'UQAR aux divers enjeux environnementaux

CIBLES

L'organisme réalise des activités d'éducation à l'écocitoyenneté mondiale et solidaire, principalement sur trois axes interreliés : environnement, justice sociale, vivre-ensemble et interculturalité

Comités environnement au secondaire

- École Saint-Jean
- École Paul-Hubert
- École Langevin



La force du collectif : entraide, créativité et résilience

ÉNONCÉ DE VISION

La créativité, le dynamisme et l'optimisme de la population permettent de répondre aux crises, de résister et de se réinventer à travers des projets collectifs à vocation sociale et environnementale. Le bénévolat est reconnu et valorisé par la société et les gouvernements, et intégré dans l'éducation, où l'école l'inclut au cursus pour encourager la mise en action. Des incitatifs positifs soutiennent cet engagement sans tomber dans une logique capitaliste qui monnaie l'entraide. Cette culture renforce la cohésion sociale et encourage la participation de toutes les générations pour favoriser un meilleur vivre-ensemble. La résilience collective s'ancre dans les contacts humains et des liens de proximité solides, soutenus par des espaces d'échanges réels et des réseaux de coopération. Les technologies servent d'outils complémentaires en soutien à la transition, tandis que l'on privilégie des solutions locales, low-tech et facilement réparables.

Initiatives en résilience collective :

INITIATIVES

Espace régional de collaboration

DÉTAILS

La Direction de la santé publique (DSPu) et le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) proposent un espace de collaboration et de codéveloppement pour décloisonner l'adaptation aux changements climatiques en se fondant sur les meilleures pratiques et la pluralité des savoirs.

L'espace « En mode adaptation » agit comme un catalyseur de forces pour une adaptation équitable en soutenant des changements profonds, tout en évitant les pièges de la maladaptation.

Groupe de démocratie directe

La mission du groupe est de cultiver un mouvement pour faire connaître et faire vivre la démocratie directe sur le territoire de la soi-disant MRC de Rimouski-Neigette (découpage provisoire), dans le but d'instaurer une forme de municipalisme libertaire et une société écologiquement soutenable et socialement juste.

Groupe de biorégion Rimouski-Neigette

Collectif citoyen qui promeut le concept de biorégion et s'intéresse à son application sur le territoire de Rimouski-Neigette.



Initiatives en résilience collective (suite) :

INITIATIVES

DÉTAILS

L'Accorderie Rimouski-Neigette

L'Accorderie repose sur un principe simple et original : proposer aux habitants d'une même localité de se regrouper pour échanger entre eux des services, sur la base de leurs savoir-faire et ce sans aucune contrepartie financière.

FUSA Sageterre

Sageterre est la première FUSA au Québec à offrir à un collectif de projets, en plus de la terre, les bâtiments et un immeuble à logements. De plus, la mission de Sageterre dépasse le cadre de la préservation d'un patrimoine agricole et d'une agroécologie. Les questions philosophiques, sociales, artistiques et spirituelles font partie de la genèse de la FUSA et sont inscrites dans sa mission. La fiducie constituée par les présentes est une fiducie d'utilité sociale agroécologique (FUSA).

Il y a trois types de projets possibles à Sageterre :

- Les projets « substantiels », ou « orientés vers les souverainetés alimentaires », qui permettent à Sageterre de s'ériger comme ferme agroécologique (protection des milieux).
- Les projets « autosuffisants », lesquels peuvent s'agglomérer dans un espace destiné à cette fin, à savoir le « jardin communautaire de Sageterre ».
- Les projets « d'éco-citoyenneté », ou « de développement humain (au sens complet du terme : scientifique, artistique, philosophique, éducationnel...) » comme Égo/Éco.

Le Grand Troc de St-Val

Le Grand Troc de St-Val est un événement où la communauté profite d'un lieu pour échanger, partager et redistribuer plusieurs articles usagés et ce tout à fait gratuitement.

Oasis St-Val

L'Oasis St-Val est un éco-hameau (habitat participatif, habitation groupée, co-habitat...) formée pour l'instant de trois familles intergénérationnelles au Bas-Saint-Laurent.



Un territoire accueillant et juste face aux défis climatiques

ÉNONCÉ DE VISION

Le territoire ouvre ses portes et favorise l'accueil et l'inclusion de nouveaux arrivant-es, en particulier les migrant-es climatiques, dans un cadre qui reconnaît et valorise leurs savoirs et compétences. Cette démarche s'inscrit dans une perspective de justice climatique, reconnaissant la responsabilité des pays du Nord global dans les déplacements provoqués par les changements climatiques.

Initiative en immigration :

AIBSL

La mission d'AIBSL est de faciliter l'accueil, l'accompagnement et l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées dans la MRC Rimouski-Neigette. L'organisme veille également à la promotion de l'immigration par la mise en valeur des avantages offerts par les collectivités locales aux personnes immigrantes et de la richesse offerte à la collectivité par la diversité.

Centre des Travailleurs et des Travailleuses Immigrant.e.s (CTTI-IWC)

Le Centre des Travailleurs et des Travailleuses Immigrant.e.s (CTTI-IWC) du Bas-Saint-Laurent est un centre d'éducation / formation pour les droits du travail et de la campagne des travailleurs et des travailleuses.

L'intelligence artificielle au service du bien commun

ÉNONCÉ DE VISION

Les citoyen-nes comprennent mieux l'intelligence artificielle et ses impacts, qu'il s'agisse de pollution numérique ou de rareté des métaux. Son usage est réfléchi et optimisé pour générer de réels gains énergétiques, et les outils sont conçus pour rester objectifs, limiter les biais et prévenir l'intégration de préjugés humains susceptibles d'entraîner discrimination et impacts négatifs pour certains groupes. L'intelligence artificielle peut jouer un rôle d'appui à la gestion et à la planification territoriale, sans remplacer la responsabilité politique : les décisions majeures demeurent le fruit de choix collectifs. Des applications sobres optimisent les trajets, simplifient le suivi des émissions et renforcent l'efficacité du système de transport, tout en minimisant l'empreinte environnementale.



Des choix éclairés pour une transition équitable

ÉNONCÉ DE VISION

La population dispose d'un meilleur accès à l'information sur les émissions de GES générées par ses activités et ses choix de consommation, dans le respect de la vie privée, sans que cela repose uniquement sur l'individu ni n'ajoute de stress. Ces données servent à proposer des stratégies de réduction adaptées aux contextes individuels. Les mécanismes de type pollueur-payeur ou de récompenses mis en place ne génèrent pas d'iniquité, ne compromettent pas les droits essentiels et sont toujours complétés par des mesures collectives de réduction.

RAPPORT DE CONSULTATION DU PLAN CLIMAT

PISTE D'ACTION 14

METTRE EN PLACE
DES MESURES
ÉCOFISCALES (EX.
TAXE SUR LES
SURFACES
MINÉRALISÉES,
TARIFICATION DE
L'UTILISATION DE
L'EAU POTABLE,
REDEVANCE SUR LE
TRANSPORT
COLLECTIF, FONDS
D'ADAPTATION
MUNICIPAL).

SOUTIEN MODÉRÉ

Le soutien plus partagé envers cette mesure reflète une tension entre ses bénéfices perçus — comme la sensibilisation à la consommation d'eau et le soutien à des ambitions climatiques claires — et des inquiétudes d'iniquité.

Certain-es craignent que la mesure soit portée par des milieux plus favorisés et qu'elle ne tienne pas compte des réalités de ceux qui ont moins de moyens, ce qui freine son acceptabilité sociale.



PERCEPTIONS QUI INFLUENT LE SOUTIEN

Utilité

Vue comme un levier efficace, mais nécessite un accompagnement et de la communication.

Équité

Non, perçue comme ciblant injustement certains groupes.

Clarté

Non, demande beaucoup de clarification.

AXF 3

Le bien commun comme “moteur économique”





Produire localement pour renforcer l'autonomie collective

ÉNONCÉ DE VISION

Le territoire développe et diversifie sa production locale en promouvant des pratiques respectueuses des personnes et de l'environnement. Les ressources sont principalement transformées sur place, renforçant l'expertise et l'économie locales. Une attention particulière est portée à l'accessibilité physique et économique des productions pour toutes et tous. Les usages, besoins et retombées locales sont privilégiés, tandis que la dépendance aux multinationales diminue progressivement. Ce renforcement de la production locale permet de réinvestir les profits sur le territoire et soutient l'autonomie collective, que ce soit dans l'alimentation, l'énergie ou les biens matériels.

Initiative en autonomie territoriale :

INITIATIVES

Fab Région Bas-Saint-Laurent

DÉTAILS

Projet de recherche-action financé, dans un premier temps, par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, dans un deuxième temps, par le Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec, et coordonné par le Laboratoire en innovation ouverte du Cégep de Rivière-du-Loup. Démarche territoriale de mise en place d'une gouvernance régionale en matière d'autonomie durable et inclusive. Réalisation de quatre portraits de l'autonomie actuelle du Bas-Saint-Laurent pour se nourrir, se déplacer, se vêtir et se loger.



Sobriété choisie et décroissance comme art de vivre

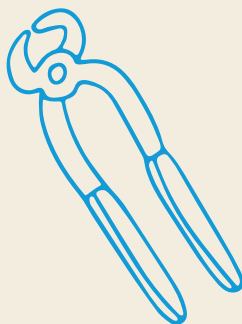
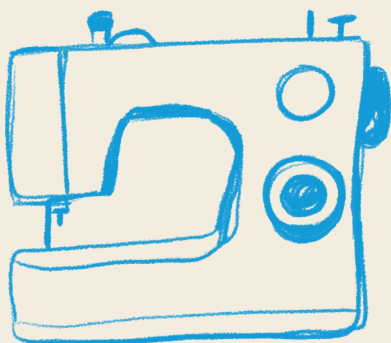
ÉNONCÉ DE VISION

Une transformation profonde s’opère en douceur : la décroissance, la sobriété et la simplicité volontaire séduisent de plus en plus. Conscientes que leurs habitudes passées avaient des impacts négatifs sur le monde et le vivant, et réalisant qu’elles pouvaient facilement les changer, un nombre croissant de personnes choisissent de consommer mieux et moins, tout en réinventant leurs modes de vie.

Une économie circulaire et solidaire en plein essor

ÉNONCÉ DE VISION

La communauté a développé un savoir-faire d’excellence en récupération, recyclage et production locale, notamment dans les secteurs du textile et des matériaux de construction. Les activités et emplois liés aux 3RV (réduction, réemploi, recyclage et valorisation) y sont pleinement valorisés. Des micro-usines et des comptoirs de prêt et de réparation, proposés à un coût bien inférieur à celui de l’achat neuf, permettent de produire, reconditionner et réparer les biens nécessaires, soutenant ainsi une économie circulaire et solidaire. La réparation, la réduction des emballages et l’amélioration du recyclage contribuent également à la diminution de la pollution. L’achat local est devenu plus accessible, encouragé et facilité grâce à la proximité des commerces et à la concentration des services. L’économie collaborative gagne en popularité, notamment à travers le partage d’équipements et d’outils. Si les citoyen·nes font leur part, cette transition est aussi portée par l’engagement des gouvernements et des industries.





RAPPORT DE CONSULTATION DU PLAN CLIMAT

PISTE D’ACTION 5

SOUTENIR LES INITIATIVES D’ÉCONOMIE CIRCULAIRE

SOUTIEN MODÉRÉ

Cette mesure permet de créer des retombées économiques locales tout en réduisant les émissions de GES. Les participant-es soulignent qu’il existe déjà des initiatives concrètes sur le terrain, mais qu’elles ont besoin de plus de soutien et de reconnaissance. Pour que ça fonctionne, tout le monde doit s’impliquer à long terme : entreprises, élu-es, organismes, etc.

Plusieurs insistent sur l’importance de sortir du modèle où tout est jetable, en rompant avec l’obsolescence programmée et en misant sur l’innovation, l’autonomie des territoires et une meilleure information pour la population et les commerces. L’économie circulaire est vue non seulement comme une solution environnementale, mais aussi comme un moteur de résilience locale.

RAPPORT DE CONSULTATION DU PLAN CLIMAT

PISTE D’ACTION 6

METTRE EN PLACE DES BIBLIOTHÈQUES D’OBJETS ET SYSTÈMES D’ÉCHANGE DE QUARTIER POUR EMPRUNTER AU LIEU D’ACHETER.

SOUTIEN FORT

La mesure reçoit un bon accueil, particulièrement en milieu rural, où les lieux existants comme les bibliothèques jouent déjà un rôle central dans le partage. À Rimouski, le message est clair : il faut soutenir et consolider les initiatives déjà en place, plutôt que multiplier les nouveaux projets.

Selon les répondant-es, la mutualisation devrait aussi s’étendre à des outils ou équipements plus lourds (remorques, équipements de jardinage motorisés, outils de construction, etc.), en tenant compte des réalités pratiques du territoire.

PERCEPTIONS QUI INFLUENT LE SOUTIEN

Utilité

Jugée très efficace pour l’environnement et l’économie locale.

Équité

Bénéfices potentiels pour tous et toutes, si les retombées locales sont partagées.

Clarté

Pas toujours intuitive.

PERCEPTIONS QUI INFLUENT LE SOUTIEN

Utilité

Jugée utile pour créer du lien et réduire les coûts d’équipement.

Équité

Perçue comme accessible à tous et toutes, si bien organisée.

Clarté

Idée simple et parlante, facile à comprendre.



Initiatives en circularity :

INITIATIVES

DÉTAILS

Synergie Bas-Saint-Laurent

La mission de Synergie Bas-Saint-Laurent est de mettre en action les organisations du Bas-Saint-Laurent pour optimiser leurs ressources et leurs pratiques grâce à des stratégies d'économie circulaire adaptées à leurs besoins, favorisant un développement durable, autonome et résilient. Les services incluent : accompagnement personnalisé en économie circulaire et développement durable, maillage et mise en relation pour des synergies industrielles, études et analyses, élaboration de stratégies en développement durable, gestion de projets régionaux et concertations multisectorielles, formations en développement durable.

Frip' Mob-ile

La Frip' Mob-ile est un organisme communautaire basé dans le Bas-Saint-Laurent, qui œuvre depuis 2022 à la redistribution gratuite de vêtements et de petits objets issus des dons de la communauté. Ses actions, à la fois écologiques et solidaires, visent à briser l'isolement, favoriser l'entraide et la dignité, tout en sensibilisant la population aux enjeux liés à la surconsommation textile.

Vélo-Cité

Vélo-Cité est un organisme à but non-lucratif opéré à 100% par ses membres volontaires, avec pour objectif de faire rouler des vélos dans les rues de Rimouski. Le garage se veut un lieu d'échange et d'entraide ouvert à toutes et à tous où l'on peut utiliser les outils pour réparer et apprendre à réparer des vélos. Ouvert la plupart du temps en mode "libre service", l'organisme donne aussi des formations de mécanique vélo à l'occasion.

L'Outillerie Rimouski

La mission de l'Outillerie est la mise en commun de biens et de savoir-faire afin de favoriser la capacité d'agir individuelle et collective. L'Outillerie se veut ainsi une alternative concrète à la culture de la surconsommation en offrant un service de partage d'objets ainsi que des ateliers diversifiés. Ce faisant, l'organisme veut promouvoir l'émergence de valeurs telles que l'entraide, la solidarité, la mixité et la cohésion sociales, l'implication citoyenne, la consommation responsable, le respect de l'environnement, le plaisir d'apprendre et de créer, ainsi que l'autonomisation (empowerment). L'Outillerie est un OBNL fait pour et par la communauté.



Initiatives en circularity (suite) :

INITIATIVES

DÉTAILS

Répare tes trucs Rimouski

Répare-tes-trucs est un événement festif où n'importe qui peut accéder à des outils et aux conseils de bénévoles réparateurs pour réparer ses objets. En cultivant les savoirs faire pratiques qui nous permettent de gagner en autonomie, ces événements ne sauvent pas seulement les objets de l'enfouissement mais des savoirs qui se perdent et qui méritent d'être transmis. Les appareils de tout genre sont généralement acceptés : grille-pains, sèche-cheveux, bouilloire, ordinateurs, vêtement, vélo, cuir, manche d'outils en bois, etc. Nos régions regorgent de savoir-faire et ce sont les réparateurs recrutés qui déterminent les objets qui sont acceptés à chaque endroit.

Ébénisterie communautaire

L'objectif poursuivi par l'Ébénisterie communautaire de Rimouski est de permettre particulièrement aux ainé(e)s de se rencontrer, de partager, de socialiser et de briser l'isolement tout en réalisant des activités d'ébénisterie dans un milieu sécuritaire.

L'atelier d'Ébénisterie communautaire de Rimouski fonctionne entièrement grâce à l'implication de personnes bénévoles. Ainsi, de la supervision des plages de travail à l'entretien des machines-outils en passant par l'administration jusqu'à la « fabrication » du café, chacune des actions nécessaires au bon fonctionnement de l'atelier est tributaire de l'engagement d'une personne bénévole.

La Houle

La mission de La Houle est de favoriser la création et la démocratisation de l'art pour la communauté bas-laurentienne par l'accès à un atelier collectif.



Coopération, artisanat et travail repensé

ÉNONCÉ DE VISION

En repensant leurs processus décisionnels pour favoriser la collaboration et réduire les conflits internes, les entreprises d'économie sociale et solidaire, incluant les coopératives, voient leur modèle économique se diffuser largement. Le travail artisanal et manuel retrouve non seulement une reconnaissance accrue, mais séduit également de nouveau un large public, porté par l'intérêt pour des savoir-faire authentiques, la qualité des objets fabriqués et le lien avec des pratiques durables et locales. Le télétravail se généralise tout en restant volontaire, ce qui réduit les déplacements. Pour compenser l'isolement et le moindre contact social liés à ce mode de travail, des espaces de rencontre favorisent les occasions de créer du lien et le maintien des relations.

Un tourisme régénératif, enraciné dans le territoire

ÉNONCÉ DE VISION

Grâce à une approche de tourisme responsable, Rimouski-Neigette est devenue une terre d'accueil et une destination consciente. Le territoire privilégie un tourisme local et régénératif, qui profite à la fois aux visiteur-euses et aux résident-es, tout en préservant les ressources naturelles et en répondant aux besoins des communautés locales. Le soutien économique aux arts et à la culture — par le financement de festivals et d'événements culturels et l'accompagnement des artistes locaux — est reconnu comme un levier de développement local renforçant la cohésion sociale et l'identité du territoire.





L'énergie entre les mains des communautés

ÉNONCÉ DE VISION

La transition énergétique se traduit par un abandon progressif des énergies fossiles, au profit d'une diversification des sources renouvelables telles que l'éolien, le solaire ou la biomasse résiduelle. Face à la crise énergétique, une réflexion consciente sur nos usages, notamment dans les grandes industries, permet de contenir la demande et d'éviter une production excessive d'électricité nuisible aux milieux naturels. L'accent est mis sur la satisfaction des besoins locaux réels plutôt que sur l'exportation massive. On considère de nouveaux modèles de gestion de l'énergie, collectifs et décentralisés, incluant notamment des coopératives locales, qui favorisent autonomie et sobriété. Encadrés par une réglementation adéquate, les projets sont planifiés à une échelle appropriée et intégrés dans leur milieu, de façon à minimiser les impacts sur la nature. Des analyses rigoureuses et la réutilisation des infrastructures existantes soutiennent l'atteinte de l'autosuffisance énergétique et un réalignement vers une industrie à faible impact.

RAPPORT DE CONSULTATION DU PLAN CLIMAT

PISTE D'ACTION 4

ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT ET LE DÉPLOIEMENT D'ÉNERGIES RENOUVELABLES LOCALES (EX. RÉSEAUX DE CHALEUR, ÉOLIEN, SOLAIRE).

SOUTIEN MODÉRÉ

L'appui à cette mesure est conditionnel à une planification rigoureuse, territoriale et à long terme. Les répondant-es appellent à sortir des énergies fossiles, mais insistent sur la priorité à la réduction de la consommation (sobriété) et à l'efficacité énergétique, avant tout déploiement technologique. L'adhésion dépend de la cohérence avec les réalités locales : certaines technologies, comme les panneaux solaires ou la biomasse résidentielle, sont vues comme porteuses si elles sont intégrées à l'échelle des habitations.

Par contre, des craintes émergent autour de projets mal planifiés (ex. parcs éoliens), qui pourraient compromettre les milieux naturels ou manquer d'ancrage collectif. La réglementation municipale est identifiée comme un levier clé à activer.

PERCEPTIONS QUI INFLUENT LE SOUTIEN

Utilité

Jugée efficace si intégrée localement et couplée à la réduction de la consommation.

Équité

Préoccupations sur les inégalités territoriales.

Clarté

Partielle, dépend du niveau de connaissance.



Initiatives en énergie :

INITIATIVES

Guichet biomasse Bas-Saint-Laurent

DÉTAILS

Le Guichet biomasse Bas-Saint-Laurent veut favoriser l'organisation de réseaux en circuits courts pour le chauffage de bâtiments, par une meilleure concertation entre les différents acteurs de la filière biomasse et par un service d'accompagnement indépendant auprès d'entreprises, d'institutions et de municipalités qui souhaitent procéder à une conversion ou à l'installation d'un système de chauffage à la biomasse forestière résiduelle (BFR).

Projet Par notre PROPRE énergie

Le projet Par notre PROPRE énergie vise à passer de la conscientisation à l'action en développant des actions qui permettront la mise en oeuvre de la transition énergétique partout au Québec. En réunissant de nombreux intervenants de secteurs diversifiés et en travaillant de façon multidisciplinaire, les CRE embrassent pleinement la complexité de l'enjeu énergétique et son caractère transversal.





Une souveraineté alimentaire nourrie par la terre et les liens

ÉNONCÉ DE VISION

Les systèmes alimentaires locaux, diversifiés, s'appuient sur des coopératives maraîchères. La diversification des cultures et l'agriculture de proximité, écologique et régénératrice, sont privilégiées. Cela permet de faciliter l'accès à des produits locaux de qualité, tout en offrant des occasions de se reconnecter aux savoirs et pratiques traditionnels. Le secteur agricole est soutenu par des pratiques qui valorisent la main-d'œuvre et renforcent les liens de proximité entre citoyen·nes et producteur·rices. L'agriculture urbaine est pleinement intégrée au mode de vie de la population et s'inscrit dans des réseaux de solidarité — des initiatives locales favorisant entraide, partage de ressources et de savoirs. Associée à des activités de transformation alimentaire qui garantissent l'accès à une alimentation locale toute l'année, elle renforce l'autonomie alimentaire à petite échelle. Parallèlement, l'évolution des mentalités et des pratiques au sein des institutions publiques, des entreprises et des commerces contribue à réduire significativement le gaspillage alimentaire.

Les habitudes alimentaires ont évolué vers une consommation réduite de viande rouge et de produits importés, au profit d'une alimentation locale, saisonnière, saine et écologique. Une alimentation majoritairement végétarienne, incluant occasionnellement de la viande et du poisson locaux, devient tranquillement la norme. Elle est facilitée par une meilleure accessibilité et par une compréhension accrue de ses bienfaits pour l'environnement, l'économie et la santé. La chasse et la pêche de subsistance sont pratiquées de manière durable pour éviter la surexploitation des écosystèmes, particulièrement fragilisés par les aléas climatiques. Une gestion encadrée concilie l'accueil des chasseur·euses et pêcheur·euses extérieur·es et la préservation des milieux naturels.





RAPPORT DE CONSULTATION DU PLAN CLIMAT

PISTE D’ACTION 1

RENFORCER L’AUTONOMIE ALIMENTAIRE EN MOBILISANT LES ACTEURS LOCAUX GRÂCE À UNE STRATÉGIE LOCALE ET LE DÉVELOPPEMENT DE COMMUNAUTÉS NOURRICIÈRES.

SOUTIEN FORT

Le fort appui à cette mesure repose sur la reconnaissance de l’importance de mobiliser les citoyen·nes autour de l’alimentation locale, notamment les jeunes.

Plusieurs commentaires soulignent toutefois l’importance de consolider et d’arrimer les démarches déjà existantes avant d’en développer de nouvelles, et de les coconstruire avec les actrices et acteurs du milieu. Cette perspective vise à respecter la réalité des producteurs agricoles et à soutenir des projets issus du territoire, bien encadrés, sans imposer de charge bénévole supplémentaire. L’accès équitable à la production locale pour les populations défavorisées est aussi soulevé comme un enjeu clé.

À noter que certains commentaires exprimés pendant l’atelier peuvent avoir été influencés par le fait que les affiches ne présentaient pas la liste complète des initiatives déjà portées par la MRC et ses partenaires.

RAPPORT DE CONSULTATION DU PLAN CLIMAT

PISTE D’ACTION 2

SOUTENIR LES AGRICULTEURS POUR ADOPTER DES PRATIQUES DURABLES ET RÉSILIENTES, GRÂCE AUX AIDES FINANCIÈRES, FORMATIONS ET DU SOUTIEN TECHNIQUE.

SOUTIEN FORT

La mesure reçoit un fort appui, avec plusieurs commentaires appelant même à aller au-delà de l’accompagnement, vers une incitation active à adopter des pratiques agricoles durables et locales. Les répondant·es soulignent l’importance de revaloriser les métiers agricoles, de recréer le lien entre producteurs et citoyen·nes, et de reconnaître la valeur nourricière du territoire. L’enjeu n’est pas tant la résistance au changement, mais la nécessité d’un soutien clair, stable et équitable, incluant services-conseils, appui financier et reconnaissance sociale.

Il est aussi essentiel de travailler en collaboration, sans culpabiliser les producteurs, en les considérant comme partie prenante centrale de la transition.

PERCEPTIONS QUI INFLUENCENT LE SOUTIEN

Utilité

Jugée pertinente pour améliorer la sécurité alimentaire

Équité

Acceptée, si elle profite aussi aux populations vulnérables et aux zones rurales.

Clarté

Bien comprise, surtout si illustrée avec des exemples concrets de projets locaux.

PERCEPTIONS QUI INFLUENCENT LE SOUTIEN

Utilité

Aide concrètement les agriculteurs à mieux s’adapter aux aléas climatiques et à assurer la sécurité alimentaire locale

Équité

Équitable, si le soutien est accessible aux petites exploitations également.

Clarté

Globalement claire, surtout si les bénéfices sont explicités.



Initiatives en systèmes alimentaires:

INITIATIVES

Ferme La Dérive

DÉTAILS

La Ferme de la Dérive est un OBNL dont la mission est de favoriser l'accès à une alimentation écologique et locale pour les personnes en situation de précarité socioéconomique et, plus largement, nourrir la population de Rimouski-Neigette. La Dérive est également mandataire de la mission agricole de la FUSA Sageterre, se retrouvant ainsi responsable d'entretenir le patrimoine agricole (bâti et foncier) de la FUSA et d'harmoniser le développement agricole selon les principes de l'agroécologie paysanne.

Projet de circuit court solidaire : La Ferme de La Dérive, au Bic, lance un projet de distribution alimentaire de la terre à des organismes communautaires de la MRC de Rimouski-Neigette. L'objectif est de créer un circuit court dans lequel des aliments locaux frais seraient fournis en fonction des besoins plutôt que de la capacité de payer des consommateurs.

Frigo Riki et Frigo Riki Ruralité

Le réfrigérateur communautaire permet l'échange de produits alimentaires entre les citoyens en libre-service. Les résidents, les restaurateurs, les commerçants et les maraîchers peuvent y déposer des surplus alimentaires et de la nourriture qui serait autrement perdue.

Fruits partagés

Les Fruits Partagés est une initiative de Moisson Rimouski-Neigette qui vise à approvisionner ses services de dépannage alimentaire en fruits et légumes frais et locaux. Pour ce faire, ils jumellent des cueilleuse.s bénévoles avec des propriétaires d'arbres fruitiers, de potagers ou des producteur.trice.s agricoles qui disposent de surplus.

- 1/3 va à Moisson Rimouski-Neigette
- 1/3 est partagé entre les cueilleuse.s bénévoles
- 1/3 de la récolte est remis à l'agriculteur.trice ou aux citoyen.ne.s qui accueillent la cueillette

Les valeureux rhizomes - Saint-Valérien

Organisme Valériennois réalisant des activités variées de bénévolat passant de la cueillette à la transformation des surplus des producteurs - productrices. Des repas communautaires à prix modiques sont finalement organisés pour redonner le fruit des transformations collectives à la communauté. Cet organisme favorise les rencontres et la création de liens intergénérationnels, l'entraide et la solidarité, tout en réduisant le gaspillage alimentaire.



Initiatives en systèmes alimentaires (suite):

INITIATIVES

DÉTAILS

Incroyables comestibles

Le mouvement international des Incroyables Comestibles a pour objectif la transformation des espaces gazonnés et inutilisés en jardins comestibles dont la récolte appartient à tout le monde. Ses valeurs principales s’orientent autour du partage de la nourriture produite localement; la croissance, l’entretien et la récolte étant assurée par la communauté même. Il promeut ainsi l’accès à une nourriture locale, gratuite et de qualité à travers une prise de conscience quant à son origine et aux responsabilités découlant de sa culture. L’éducation à l’agriculture urbaine pour les personnes de tous âges, la sensibilisation à l’accessibilité de la nourriture fraîche ainsi que la lutte à la pauvreté sont aussi au cœur de ses valeurs et il propose de réaliser chacune de ses actions dans un esprit de joie et d’entraide.

Bibliothèques de semences

La bibliothèque de semences est fort simple et sympathique, les citoyens déposent les semences qu’ils ont en trop à la maison dans la bibliothèque et repartent avec de nouvelles semences de leur choix. Une belle façon de partager avec la communauté et de faire des découvertes pour un potager bien coloré.

Marché public Rimouski

Au Parc de la Gare de Rimouski, le Marché Public donne rendez-vous à la population tous les samedis de la fin mai à la fin octobre entre 10h et 14h. C’est, entre autres, une occasion pour rencontrer, découvrir et créer des liens avec les producteurs et transformateurs agroalimentaires des environs de Rimouski et de la grande région du Bas-Saint-Laurent.

Table de concertation bioalimentaire Bas-Saint-Laurent

La Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent est reconnue comme étant l’organisme régional responsable d’établir les orientations et les grands objectifs de développement du secteur bioalimentaire. Sa mission est de favoriser la concertation des partenaires du secteur bioalimentaire afin d’identifier les enjeux déterminants, d’élaborer des solutions collectives et de mettre en place des projets structurants et mobilisateurs pour le développement et le rayonnement du Bas-Saint-Laurent bioalimentaire.

Épicerie zéro déchet Demain

La mission du commerce est de rendre accessible un mode de consommation écoresponsable aux rimouskois.es en offrant une diversité de produits en vrac et à prix abordable, le tout dans une approche de communauté et de partage.



Initiatives en systèmes alimentaires (suite):

INITIATIVES

DÉTAILS

Corde d'achat

Organisme Rimouskois qui propose des produits alimentaires frais, locaux, en vrac, biologiques et à bon prix. L'achat local est priorisé en créant des liens directement avec les producteurs, les transformateurs et les distributeurs. La Corde d'achat souhaite également informer la population sur les impacts de nos choix alimentaires et l'importance de soutenir l'économie locale.

Gaïa, épicerie santé

Gaïa se positionne comme une épicerie alternative et se veut un modèle de commerce écoresponsable, engagé et humain, qui remet du sens dans la consommation de tous les jours.

Plan d'agriculture urbaine

Le plan d'agriculture urbaine de Rimouski-Neigette (PAU) est un outil de mobilisation pour intégrer et valoriser l'agriculture en milieu urbain. Ultimement, il vise à répondre aux enjeux liés au rapprochement entre les acteur.trice.s bioalimentaires et les consommateur.trice.s, au développement de l'économie locale par l'industrie bioalimentaire et à la sécurité alimentaire, le tout dans une optique de développement durable. Ce travail propose un plan d'action stratégique permettant aux différents acteur.trice.s et citoyen.ne.s d'agir ensemble pour créer une MRC nourricière. Il comprend un portrait diagnostique divisé entre les 5 aspects du système alimentaire, une présentation de la situation de l'AU dans chaque municipalité de la MRC RN et un plan d'action global.

Agriclimat - Plan d'adaptation de l'agriculture du Bas-Saint-Laurent aux changements climatiques

Ce plan représente une première étape vers l'adaptation de l'agriculture de la région. Il détermine les impacts des changements climatiques sur l'agriculture et propose des mesures d'adaptation à l'échelle des entreprises agricoles, de la région et de la province. Il se situe en amont d'un plan d'action qui établirait des priorités, des échéanciers et des responsables pour la mise en œuvre.



Communautés en santé

ÉNONCÉ DE VISION

L'accès aux soins de santé est garanti et diversifié, combinant la médecine moderne avec des approches traditionnelles comme l'herboristerie, ainsi que des thérapies complémentaires reconnues, particulièrement en matière de prévention.

Le maintien du bien-être individuel et collectif est au cœur des priorités, et une véritable culture du “prendre soin” se déploie au sein de la communauté. On accorde une attention particulière aux deuils et à la perte de sens que provoquent les changements climatiques chez plusieurs. Le soutien psychologique est renforcé pour accompagner l'ensemble de la population, notamment les personnes directement touchées par les bouleversements et les migrations climatiques.

Initiatives en santé :

INITIATIVES

CISSS et DSPu BSL

DÉTAILS

Projet VRAC-PARC

Coordonné par la Direction de la santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent, le premier volet du projet consiste à effectuer une évaluation de la vulnérabilité populationnelle régionale aux changements climatiques (VRAC), alors que le deuxième volet consiste à établir un plan d'adaptation régional au climat de santé publique (PARC).


Démarche citoyenne auprès des populations sensibles aux changements climatiques : cafés-discussions


Le projet des cafés-discussions s'inscrit dans une démarche citoyenne plus vaste et émergente ayant pour objectif d'intégrer pleinement les savoirs, les expériences et les paroles des personnes particulièrement vulnérables aux changements climatiques dans la réflexion et les actions d'adaptation sur le territoire. Ultimement, ces savoirs permettront une plus grande considération des enjeux vécus par ces populations en vue de renforcer l'adaptation équitable.


Outil pour l'adaptation équitable aux changements climatiques

Outil de réflexion collective en vue d'intégrer une lunette bifocale sur les inégalités sociales de santé et les changements climatiques dans les actions, les projets et les politiques en cours ou à venir, afin d'éviter la maladaptation et viser une adaptation équitable.



 <https://rimouskientransition.org/collectivitezen/>

 facebook.com/collectivitezenrimouskineigette

 rimouskientransition@gmail.com

RÉFÉRENCES ET DOCUMENTATION UTILE :

- Document : **Vision collective de Rimouski-Neigette en 2050 - Version intégrale**
- Document : **Plan climat - Rapport de démarche de participation citoyenne**
- Document : **Feuille de route pour la transition du Québec vers la carboneutralité**
 - La Feuille de route reflète les travaux de plus de 190 individus appartenant à 85 organisations dont une douzaine d'universités.
- Site web : **Parcours en cinq étapes des Collectivités ZÉN**
 - Comment donner une impulsion à la transition socio-écologique sur son territoire, nécessitant à la fois une mobilisation rapide et des transformations en profondeur?

COPORTEURS ET COLLABORATEUR

Le projet de la Collectivité ZÉN de Rimouski-Neigette a été coporté localement par La Sphère et Rimouski en transition de mai 2024 à mai 2026. Il découle de la deuxième phase de Québec ZÉN, intitulée « collectivités ZÉN », un projet fédérateur de grande envergure qui marque le passage à l'action climatique.



RÉDACTION ET MISE EN PAGE

Ann-Sophie Croft-LeBel, chargée de projet Collectivité ZÉN de Rimouski-Neigette
Crédit photo pour l'ensemble du document : Gino Caron